

REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DU NORD.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA **COMMUNE D'HEM-LENGLET**

Nombre de membres:	
Afférents au Conseil Municipal:	15
En exercice:	15
Qui ont pris part à la Délibération:	13

Date de convocation et d'affichage: vingt-deux mars deux mil dix-huit

Séance du: **L'an deux mil dix-huit, le six avril à 19 heures trente minutes**

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Madame Yvette BLANCHARD, Maire.

Présents:

Mme DE COCK Stéphanie - Mme HOSSELET Jeannine - Mme BLANCHARD Yvette
- Mme LELEU Nathalie - M. DUPONT François - M. DESCAMPS Laurent - M. DEL
FABRO Gérald - M. COQUELLE Jean-Luc - M. LUDWICZAK Jérôme - M. SENEZ
Frédéric - Mme DZIEMBOWSKI Séverine - M. BUADES Michel - Mme D'HALLUIN
Chantal

Absents excusés : - M. GUIROD Alain

Absent : M. PETIT David

Secrétaire de séance: Madame DE COCK Stéphanie

Objet de la délibération:

COMPTE DE GESTION 2017 DU RECEVEUR

Le Compte de Gestion du Receveur présentant les mêmes résultats que le Compte Administratif, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal. Ce dernier, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2017 du receveur.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Madame le Maire, étant sortie, n'a pas pris part au vote.

Nombre de Membres qui ont pris part à la délibération : 12

Après s'être fait présenté toutes pièces utiles, le détail des dépenses et des recettes, le Conseil Municipal :

Considérant que Madame Yvette BLANCHARD a normalement administré les finances de la Commune pendant l'année 2017, les membres de l'assemblée, à l'unanimité, Approuvent

le Compte Administratif 2017 qui se solde par les résultats suivants :

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE

INVESTISSEMENT

Résultat de clôture de l'exercice 2016 : 64 626.19 €

Recettes 2017 : 258 923.05 €

Dépenses 2017 : 252 516.68 €

Résultat de l'exercice 2017 : 6 406.37 €

Résultat de clôture de l'exercice 2017 = **71 032.56 €**

FONCTIONNEMENT

Résultat de clôture de l'exercice 2016 : 106 266.97 €
Recettes 2017 : 291 114.60 €
Dépenses 2017 : 268 571.55 €
Résultat de l'exercice 2017 : 22 543.05 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017 = **128 810.02 €**

INVESTISSEMENT+FONCTIONNEMENT :

Résultat de clôture de l'exercice 2017 : 71 032.56 + 128 810.02 = **199 842.58 €**

RESTES A REALISER

Dépenses : 15 000.00 €
Recettes : 28 044.00 €
Différence : **13 044.00 €**

Total : 199 842.58 + 13 044.00 = 212 886.58 €

AFFECTATION DES RÉSULTATS

ÉCRITURES COMPTABLES AU B.P. 2018

001 – Excédent d'investissement reporté : 71 032.56 €
002 – Excédent de Fonctionnement reporté : 128 810.02 €

Pas d'Affectation en Investissement Recettes au compte 1068

VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter le taux des taxes communales et vote pour un produit attendu de 46 283 €.

Taxe d'Habitation : 383 400 x 5.64 = 21 624 €
Taxe Foncière P.B. : 245 800 x 6.85 = 16 837 €
Taxe Foncière PNB : 36 400 x 21.49 = 7 822 €
Soit un produit fiscal attendu de : **46 283 €**

BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reprendre au Budget Primitif 2018 les résultats figurant au Compte Administratif 2017.
Le Conseil passe ensuite à l'examen du Budget Primitif, lequel s'équilibre en Dépenses et en Recettes à :

Fonctionnement : 401 079.02 €
Investissement : 199 870.56 €
TOTAL DU BUDGET : 600 949.58 €

SUBVENTIONS PREVUES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Après avoir eu lecture du détail des subventions prévues au compte 6574 dans le cadre du Budget Primitif 2018, suivant le détail ci-dessous :

Les Restaurants du Cœur	100.00 €
Comité des Fêtes	2 000.00 €
Amicale Laïque	600.00 €
Club de la Sensée	150.00 €
Association « Saint Sylvestre »	150.00 €
Société de Chasse	150.00 €
Institut Pasteur	50.00 €
Institut Recherche Cancer	50.00 €
Secours Populaire Français	50.00 €
USEP	50.00 €
Papillons Blancs AFD FED	50.00 €
Amicale Donneurs de sang Féchain	50.00 €

Les Membres de l'Assemblée autorisent le versement des subventions au compte 6574, au cours de l'exercice budgétaire.

REVERSEMENT DE LA TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (TCFE)

Le Maire expose,

Selon la loi NOME du 7 décembre 2010 et l'article L 5212-24 du CGCT, le SIVU perçoit la TCFE en lieu et place des communes de moins de 2000 habitants. Le SIVU peut reverser ce produit.

Selon les dispositions issues de l'article 18 de la loi N°2014-891 du 8 Août 2014 des finances rectificatives pour 2014, les communes pour lesquelles le SIVU perçoit la TCFE doivent obligatoirement délibérer pour que le Syndicat puisse continuer à leur reverser une fraction du produit perçu.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Accepte que le SIVU reverse à la commune une partie du produit qu'il perçoit au titre de la TCFE, selon les Modalités définies par le Comité Syndical.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT UNE DEMANDE D'ADHÉSION D'UNE COMMUNE AU SIVU « MURS MITOYENS DU CAMBRÉSIS »

Madame Le Maire fait lecture d'une lettre et d'une délibération du SIVU « Murs Mitoyens du Cambrésis » relatives à l'approbation de demandes d'adhésion d'une nouvelle commune « FRESSIES » au sein du syndicat à compter du 01^{er} juillet 2018.

En application des dispositions du code Général des Collectivités Territoriales, les communes membres sont invitées à se prononcer sur ces nouvelles demandes d'adhésion.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité, l'adhésion de la commune de « FRESSIES » au SIVU « Murs Mitoyens Du Cambrésis » à compter du 01^{er} juillet 2018

DÉS AFFILIATION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD :

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la désaffiliation au CDG59 de la Communauté Urbaine de Dunkerque au 01/01/2019.



Pour extrait conforme
Ainsi fait les jours, mois et an susdits
Le Maire, Blanchard Yvette,

Blanchard